



Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Énorme mobilisation de l'animation et des ASEM :

Au moins 200 interclasses fermés toute la semaine et pour les TAP demain

Une visibilité médiatique massive : BFMTV, Le Parisien, Le Figaro, 20 minutes, d'autres à venir

Des dizaines de pétition de soutien de parents d'élèves

Au moins 1 000 grévistes (sans les milliers vacataires non comptabilisés par la Ville) !

L'intersyndicale SUPAP-FSU / CFDT exige d'être reçue en audience par l'exécutif cette semaine.

**REV, animateurs-trices, ASEM, Action Educative :
Tous.tes en action, c'est notre heure !!!**

3 objectifs :

Amplifier encore la mobilisation

- Convaincre vos collègues des écoles pas encore mobilisés.es que c'est notre moment et qu'il faut entrer en action

Être massivement présent.es demain mardi à 14h30 devant l'hôtel de Ville

- Convaincre tous.tes nos collègues grévistes à venir à ce moment important : être gréviste c'est bien, présent.e à l'Hôtel de Ville c'est encore bien mieux !
- Inviter les collègues vacataires qui ne travaillent pas sur le TAP/temps du soir à venir se faire entendre par A. Hidalgo
- Inviter au rassemblement les parents d'élèves qui soutiennent notre mobilisation historique
- Venir avec instruments/de quoi faire du bruit, pour ce rassemblement revendicatif et festif sous les fenêtres du Conseil où nous chanterons/dirons à Anne Hidalgo ce que nous attendons pour les personnels d'animation et les ASEM

Être massivement présent.es jeudi à 14h à la bourse du travail, salle Croizat

Ci-dessous les premiers articles et reportages sur ce mouvement historique

Reportage BFMTV :

<https://x.com/bfmparis/status/1723949274306629735?s=46&t=afaVepHT3bXymRPKNLRd9w>

Article Le Parisien :

<https://www.leparisien.fr/paris-75/a-paris-les-animateurs-du-periscolaire-en-greve-jusqua-la-fin-de-la-semaine-12-11-2023-OCTU2MSHSNBIJBECWDSVMJ7NE.php>

Article Le Figaro :

<https://www.lefigaro.fr/social/a-paris-les-animateurs-du-periscolaire-se-mettent-en-greve-pendant-une-semaine-20231112>

Article 20 Minutes :

<https://m.20minutes.fr/amp/a/4061734>

Tous.tes en grève, en rassemblement et en AG avec l'intersyndicale SUPAP-FSU / CFDT pour :

► EFFECTIFS

- 500 titulaires AAAS supplémentaires (pour atteindre le nombre de plus de 2500 AAAS Titulaires, effectif équivalent à 2017), la contractualisation de tous les vacataires sur postes permanents (débouchant sur un CDI au bout de 6 ans)
- 1 REV B par école, 1 REV S par école, 1 animateur.trice lecture par école, 1 ASEM par classe
- L'augmentation du nombre de REV S renforcés déchargé.es sur tous les temps (à partir de 150 enfants sur l'interclasse et dans toutes les écoles polyvalentes)
- La mise en œuvre de brigades de remplacement d'AAAS titulaires dans chaque CASPE (avec une durée maximale du remplacement de deux semaines)

► CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

- Le respect des taux d'encadrement sur tous les temps et sur toutes les écoles, la réduction des taux d'encadrement sur les TAP à 1/8 en maternelle et 1/12 en élémentaire
- La réduction du temps de travail (augmentation du niveau de sujétion de nos métiers)
- Des formations diplômantes BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS pour les professionnel.les de l'animation que nous sommes
- Du personnel dédié et formé pour l'hygiène des enfants en maternelle sur tous les temps péri et extrascolaires (extension des contrats des AREM)
- Des éducateurs spécialisés diplômés d'état DEES pour les enfants en situation de handicap
- Des postes supplémentaires, des formations adaptées ainsi que du matériel pédagogique inclusif pour l'accueil des enfants en situation de handicap et « à besoins particuliers »
- Des temps de réunions hebdomadaires incluant les vacataires et les ASEM. Le choix laissé à chaque ASEM de s'engager volontairement à effectuer ou non les TAP
- La limitation des regroupements d'accueils de loisirs en semaines extrascolaires
- 1 bureau pour chaque REV avant la rentrée de septembre 2024
- L'uniformisation des missions et des procédures de recrutement des personnels d'action éducative (CTAE et CMFAE) sur l'ensemble des CASPE

► RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

- Des évolutions statutaires (catégorie B pour les AAAS et les ASEM, catégorie A pour les RAE/CTAE/ CMFAE, les REV et les adjoint.es éducatives de l'Action collégiens)
- L'augmentation des régimes indemnitaires (prime IFSE)
- 130 euros de prime mensuelle pour les animateurs.trices lecture
- 130 euros de NBI + prime pour les REV S
- 108 euros de prime mensuelle pour les animateurs.trices volontaires brigades des CASPE (montant équivalent à la prime des agent.es volant.es)
- L'attribution de NBI (REP/REP+) et de primes spécifiques (personnels d'écoles polyvalentes, nombre d'enfants accueillis, nombre d'enfants à besoins particuliers)
- L'attribution de la prime journalière de coordonnateur.trice à tous les collègues travaillant en CASPE l'été (CTAE/CMFAE/REV)
- L'alignement de la prime TAP à 79 euros pour les ASEM
- Des revalorisations indiciaires des contractuel.les tous les 3 ans comme prévu par le décret
- L'augmentation conséquente des taux de vacation pour les vacataires occasionnels
- L'évolution du nom des REV en Directeur Ville DV

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com



Blog SUPAP-FSU



Guide DASCO 2022-2025



Base de données DASCO



Articles SUPAP-FSU DASCO



Facebook SUPAP-FSU Animation



Twitter SUPAP-FSU Animation



Instagram SUPAP-FSU Animation